

AIDES

Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2016

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

AIDES
Tour Essor
14, Rue Scandicci
93500 PANTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association AIDES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.10 de l'annexe en page 26 qui expose le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des dons.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le point 3.11 de l'annexe expose en page 26 les règles et méthodes comptables relatives au traitement des subventions d'exploitation et des fonds dédiés.

Nous nous sommes attachés à vérifier la conformité des options prises en matière de comptabilisation des fonds dédiés et des produits constatés d'avance, ainsi que de la cohérence et de la pertinence des informations données en annexe sur ces points.

- Le point 3.9 de l'annexe expose en page 25 les règles et méthodes comptables retenus pour l'estimation des provisions.

Nous nous sommes assurés du bien-fondé des estimations retenues et de la pertinence des informations relatives à ce poste présentées en note 15.3.1, en particulier sur les provisions pour risques et charges relatives aux litiges.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans le point 17 de l'annexe (page 55 et suivantes), font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait au Tourne,
Le 2 juin 2017



P/ DEIXIS

Nicolas de Laage de Meux

Commissaire aux comptes et Mandataire social



Association AIDES

Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

PREMIERE PARTIE :

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2016

BILAN

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	79 783	1 699	78 084	
Concession, brevets et droits similaires	178 431	123 658	54 773	36 208
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	402 861		402 861	402 861
Constructions	2 811 583	1 319 204	1 492 379	1 608 458
Installations techniques, matériel et outillage industriel	298 727	199 358	99 368	60 326
Autres immobilisations corporelles	5 800 445	4 050 731	1 749 714	1 218 513
Immobilisations en cours	67 501		67 501	10 238
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	64 023		64 023	53 516
Prêts	717 955		717 955	663 066
Autres immobilisations financières	380 906	49 251	331 655	328 188
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	10 802 214	5 743 902	5 058 312	4 381 374

STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	107 730	89 985	17 745	16 140
Stocks de marchandises				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Avances, acomptes versés sur commandes	40 246		40 246	4 815
Créances usagers et comptes rattachés	378 351	20 983	357 367	152 488
Autres créances	6 586 598	35 986	6 550 611	6 281 632
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	26 473		26 473	25 473
Disponibilités	5 404 880		5 404 880	3 856 882
Charges constatées d'avance (3)	289 894		289 894	254 983
ACTIF CIRCULANT (II)	12 813 170	146 954	12 666 216	10 592 413
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	23 615 384	5 890 856	17 724 529	14 973 787
------------------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an			25 128	23 109
(3) Dont à plus d'un an			1 952 543	362 640
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle			93 745	351 541
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	31/12/2016	31/12/2015
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 327 819	1 327 819
Dont legs & dons contrepartie d'actifs Immo. , subv. d'inv. affectés à des biens renouvelables		
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 629 863	1 255 597
Report à nouveau	(2 411 283)	(4 159 052)
Résultat de l'exercice (Excédent ou déficit) (4)	945 470	2 315 085
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Report à nouveau des résultats sous contrôle des tiers financeurs	1 679 804	1 475 737
Ecart de réévaluation	1 608 337	1 608 337
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	953 209	731 610
Provisions réglementées	40 000	40 000
TOTAL (I)	5 773 219	4 595 134
Comptes de liaison (II)		
Provisions pour risques et charges	767 682	798 972
TOTAL (III)	767 682	798 972
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	876 397	993 246
Sur autres ressources	230 877	306 000
TOTAL (IV)	1 107 274	1 299 246
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	564 926	630 212
Emprunts et dettes financières divers (3)	50 702	48 093
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 150 833	1 883 966
Dettes fiscales et sociales	3 395 868	3 422 917
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 849	98 415
Autres dettes	159 290	400 271
Produits constatés d'avance (1)	3 750 885	1 796 562
TOTAL (V)	10 076 353	8 280 435
Ecart de conversion passif (VI)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	17 724 529	14 973 787
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des av. & acpt. recus sur cdes en cours)	7 623 107	7 344 820
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des av. & acpt. recus sur cdes en cours)		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeur de banque	13 945	6 139
(3) Dont emprunts participatifs		
(4) Dont Compte 1201 : Excédent	627 864	805 415
Dont Compte 1291 : Déficit	339 947	320 050
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
ENGAGEMENTS DONNES :		

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises		
Prestations de services	126 663	63 210
Produits des activités annexes	211 977	148 895
MONTANTS NETS DES PRODUITS D'EXPLOITATION	338 640	212 105
Production stockée	15 980	(8 200)
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	21 288 739	21 312 520
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	665 851	886 133
Collectes	19 389 385	18 460 719
Cotisations	13 585	10 996
Autres produits	222 672	253 609
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1) (I)	41 934 851	41 127 881
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnement		
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]		
Autres achats et charges externes (2)	15 597 419	14 602 124
Impôts, taxes et versements assimilés	1 544 193	1 542 720
Salaires et traitements	12 765 278	12 315 126
Charges sociales	5 939 207	5 866 908
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	708 539	653 541
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	82 069	
Dotations aux provisions pour risques et charges	198 649	300 118
Autres charges	4 251 737	3 417 799
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3) (II)	41 087 091	38 698 335
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	847 760	2 429 546

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	31/12/2016	31/12/2015
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	847 760	2 429 546
Bénéfice attribué ou perte transférée (IV) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation (4)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	6 091	506
Reprises sur provisions et transferts de charges	12 168	7 520
Différences positives de change	20	55
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	18 279	8 081
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	17 563	1 968
Intérêts et charges assimilés (5)	16 155	21 242
Différences négatives de change	16	1 057
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	33 733	24 267
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(15 455)	(16 186)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II) + (V - VI)	832 306	2 413 359
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	78 041	511 459
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 032	714 200
Reprises sur provisions et transferts de charges	(0)	0
Total des produits exceptionnels (VII)	87 074	1 225 658
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	149 492	323 295
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	16 389	612 534
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(0)	(0)
Total des charges exceptionnelles (VIII)	165 881	935 830
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(78 807)	289 829
Impôts sur les bénéfices (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	42 040 203	42 361 620
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)	41 286 704	39 658 432
5 - SOLDE INTERMÉDIAIRE	753 499	2 703 188
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	735 410	515 375
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	543 439	903 478
EXCÉDENT OU DÉFICIT	945 470	2 315 085

Compte de Résultat (Troisième Partie)

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolats	2 614 716	2 368 241
Prestation en nature	672 493	1 166 002
Dons en nature		
TOTAL	3 287 209	3 534 243
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à dispo gratuite des biens		
Prestations	672 493	1 166 002
Personnel bénévole	2 614 716	2 368 241
TOTAL	3 287 209	3 534 243

ANNEXE

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES	15
1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSOCIATION.....	15
2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	17
2.1. Soutien mutuel entre AIDES et la Coalition Internationale Sida (Plus)	17
2.2. Soutien à l'association « Le 190 ».....	18
2.3. Soutien du Fonds de dotation contre le sida LINK.....	18
2.4. Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)	19
2.5. Analyse de l'activité	19
3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	22
3.1. Principes d'établissement des états financiers	22
3.2. Immobilisations corporelles et incorporelles.....	22
3.3. Immobilisations financières.....	23
3.4. Stocks	23
3.4.1. Stocks de produits de prévention et de promotion.....	23
3.4.2. Stocks d'œuvres d'art.....	23
3.5. Créances.....	24
3.6. Disponibilités et concours bancaires courants	24
3.7. Fonds associatifs	24
3.8. Traitement des subventions d'investissement.....	25
3.9. Provisions	25
3.10. Reconnaissance des produits	26
3.11. Traitement des subventions d'exploitation et fonds dédiés	26
3.12. Fonds dédiés sur dons et legs affectés	26
3.13. Legs.....	27
4. ENGAGEMENTS HORS BILAN	27
4.1. Engagements donnés.....	27

4.1.1. Crédit-bail	27
4.1.2. Privilèges de prêteurs de deniers, hypothèques et cautions en garantie de loyers	27
4.1.3. Engagement en matière de retraite.	28
4.1.4. Facilité de caisse avec le Crédit Coopératif.....	28
4.2. Engagements reçus	29
4.2.1. Legs	29
4.2.2. Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	29
5. TABLEAUX DE MOUVEMENT DES FONDS ASSOCIATIFS	29
6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES 2016	31
7. DECOMPOSITION DU RESULTAT PAR REGION ET TERRITOIRES D’ACTION.....	31
8. RESULTAT SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEURS	35
8.1. Résultat sous contrôle de tiers financeurs 2016.....	35
8.2. Affectation des résultats antérieurs à 2016.....	37
9. FILIALES ET PARTICIPATIONS	40
10. ENTREPRISES LIEES	40
11. REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS	41
12. EFFECTIFS DE L’ASSOCIATION	41
13. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	42
14. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	42
15. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	43
15.1. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS.....	43
15.1.1. COMMENTAIRES SUR LES IMMOBILISATIONS.....	44
15.2. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS	45
15.3. TABLEAU DES PROVISIONS.....	46

15.3.1.	COMMENTAIRES SUR LES PROVISIONS.....	47
15.3.1.1.	REPARTITION DES DOTATIONS ET DES REPRISES SUR PROVISIONS	47
15.3.1.2.	NATURE DES PROVISIONS	47
15.4.	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	48
15.4.1.	Commentaires sur l'état des échéances des créances et dettes	49
15.4.1.1.	REPARTITION PAR FINANCEUR DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT A PLUS D'1 AN.....	49
15.4.1.2.	REPARTITION PAR FINANCEUR DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE A PLUS D'1 AN ET 5 ANS AU PLUS	49
15.4.1.3.	EMPRUNT SOUSCRIT ET REMBOURSEMENT AU COURS DE L'EXERCICE	49
15.5.	PRODUITS A RECEVOIR	50
15.6.	CHARGES A PAYER	50
15.7.	CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	51
15.8.	TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES.....	52
15.8.1.	COMMENTAIRES SUR LES FONDS DEDIES.....	53
16.	INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT	53
16.1.	STRUCTURE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	53
16.2.	DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES.....	54
17.	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	55
17.1.	Présentation des ressources.....	57
17.1.1.	Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	57
17.1.2.	Les ressources collectées auprès du public.....	57
17.2.	Présentation des emplois	58
17.2.1.	Les missions sociales	59
17.2.2.	Les frais de recherche de fonds.....	60
17.2.3.	Les frais de fonctionnement	60

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Association AIDES

Exercice du 01/01/16 au 31/12/16

17.2.4. Les dotations aux provisions.....	60
17.2.5. Les engagements à réaliser sur ressources affectées.....	61
17.3. Modalités de répartition du financement des emplois.....	61
17.3.1. Coût des missions sociales	61
17.3.2. Coût de la recherche de fonds	61
17.3.2.1. Coût de l'appel à la générosité du public	61
17.3.2.2. Coût de la recherche des autres fonds privés ainsi que des subventions et autres concours publiques.....	62
17.3.3. Coût de fonctionnement.....	62
17.3.4. La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	63
17.3.5. La neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	63
17.3.6. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	63
17.4. Nature et quantité des aides en nature perçues par AIDES	63
17.4.1. Campagnes de publicité offertes.....	63
17.4.2. Autres dons en nature	64
17.5. Etat des effectifs bénévoles	64

Règles et Méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Règlement CRC 99-01 du 16 février 1999)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui sont :

- La continuité de l'exploitation,
- La permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- L'indépendance des exercices.

Les états financiers ont été établis :

- Conformément aux dispositions du règlement n°99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable (CRC) qui régissent les règles spécifiques applicables aux associations.
- Dans le respect des principes du plan comptable général, ceci conformément au règlement ANC 2014-03 du 5 juin et aux dispositions spécifiques inhérentes à certains types d'associations du secteur sanitaire et social notamment.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Informations relatives à l'Association

AIDES est la première association française de lutte contre le SIDA d'après le site de l'association aides.org.

Créée en 1984, à l'initiative du sociologue Daniel Defert et reconnue d'utilité publique en 1990, AIDES est la première association française de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales en France et l'une des plus importantes au niveau européen. L'association est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Depuis son origine, l'association rassemble des personnes séro-concernées (séropositives, séro-affectées, séro-solidaires). Elle a principalement un objectif de transformation sociale et de plaidoyers afin de porter la parole des personnes concernées (association de santé communautaire) et d'influencer la décision politique.

Ses objectifs principaux sont les suivants :

- Soutenir les personnes infectées et affectées par le VIH/sida (notamment permettre aux personnes de prendre soin d'elles, donner envie aux gens de se soigner et trouver les moyens pour se protéger) ;
- Informer les personnes les plus vulnérables face au sida ;
- Alerter les pouvoirs publics sur les défaillances du système de soins ;
- Mobiliser des centaines de volontaires pour que le sida reste une priorité de santé publique.

AIDES se positionne dans le champ de la promotion de la santé, de la communication préventive et du plaidoyer

AIDES est aujourd'hui présente dans plus de 70 villes françaises, au plus près des personnes touchées, et entretient de nombreux partenariats à l'international. Son président actuel est Aurélien Beaucamp.

Depuis 2012, AIDES a sollicité et obtenu son adhésion au Comité de la Charte du Don en confiance. De ce fait, l'association en respecte la déontologie exprimée dans la Charte et les textes d'application. AIDES se soumet aux audits annuels des contrôleurs de Comité de la Charte qui vérifient et rendent compte des écarts entre les pratiques et les engagements pris à travers la Charte et ses textes d'application.



2. Faits marquants de l'exercice

2.1. Soutien mutuel entre AIDES et la Coalition Internationale Sida (Plus)

La Coalition Internationale Sida (Plus) a été lancée le 2 juin 2008.

Elle a pour but :

- de promouvoir la démarche communautaire qui a pour but d'impliquer les personnes infectées, affectées ou vulnérables à l'infection à VIH/sida, tout à la fois dans l'expression de leurs problèmes de santé, la définition de leurs besoins, leurs priorités, mais aussi dans la prise de décision, ainsi que la réalisation et l'évaluation des actions de santé visant la lutte contre le VIH/sida dans le cadre d'une approche globale et un objectif de transformation sociale,
- de soutenir techniquement et matériellement ses membres et ses partenaires afin qu'ils soient en mesure de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions, dans le respect des réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs,
- de mener des actions de solidarité internationale, notamment en aidant au développement des organisations non gouvernementales de lutte contre le VIH/sida basées sur la démarche communautaire,
- de défendre les intérêts matériels et moraux de l'Union, d'assurer sa représentation et son intervention auprès des instances internationales.

Au 31 décembre 2016, elle compte quatorze adhérents composés :

- des quatre membres fondateurs : AIDES en France, ARCAD SIDA au Mali, la COCQ-Sida au Québec et l'ALCS au Maroc,
- de huit membres : ARAS en Roumanie, KIMIRINA en Equateur, Groupe Sida Genève en Suisse, l'ANSS au Burundi, REVS+ au Burkina Faso, PILS à Maurice, GAT au Portugal et IDH en Bolivie,
- et deux partenaires : AMO-CONGO en République Démocratique du Congo et l'ANCS au Sénégal

Afin de soutenir et de permettre la poursuite de l'activité de la Coalition, les 12 associations membres ont versé en 2016 un apport ; la part versée par AIDES s'élève à 2 500 K€.

De même, chaque membre a bénéficié d'un apport financier versé par la Coalition d'un montant de 100 K€ ainsi que d'un appui technique pour certains d'entre eux.

L'apport de Plus à AIDES est un apport en numéraire qui ne comporte pas de condition résolutoire d'affectation par l'apporteur à un projet définit. Comme en 2015, cet apport a donc été constaté dans un compte de racine 7583 « apport non affecté » pour 100 K€.

2.2.Soutien à l'association « Le 190 »

L'association « le 190 » a pour but :

- de gérer le centre de santé sexuelle,
- de pratiquer l'information et la prévention des risques sexuels, le dépistage du VIH, des hépatites et des IST, le traitement et le suivi des usagers,
- représenter les usagers du centre de santé sexuelle,
- de contribuer aux initiatives publiques et privées dans le cadre de la lutte pour la santé pour tous (Cf. Charte d'Ottawa) et, notamment, contre le VIH/SIDA, les maladies sexuellement transmissibles et contre les maladies chroniques.

La santé sexuelle des personnes vulnérables au VIH ainsi que le suivi médical des personnes vivant avec le VIH étant des priorités d'action de Aides, celle-ci a décidé, en qualité de membre de l'association « le 190 » de signer une convention de partenariat avec le 190 pour l'année 2016.

Afin de soutenir et de permettre la poursuite de l'activité de l'association « Le 190 », l'association AIDES a versé une subvention de 250 K€ au titre de l'année 2016.

Les équipes de AIDES (fonctions support) sont d'un grand soutien auprès de LE 190. Ce soutien rassure fortement les équipes du Centre qui se trouvent ainsi dégagées de charges administratives et techniques qu'elles ne maîtrisent pas nécessairement.

Les équipes collecte et mécénat de AIDES ont travaillé, avec succès, à trouver de nouveaux financements pour le Centre ; les services généraux et l'informatique se chargent du fonctionnement des équipements et systèmes d'information, les services financiers se chargent des budgets, rapports financiers, du traitement de la comptabilité et de la clôture des comptes.

L'association AIDES a évalué ces moyens mis à disposition de l'association « Le 190 » à la somme de 165 K€. Cette somme a été comptabilisée dans le compte 657 100 « Aides versées par l'association AIDES » par le crédit du compte « Transfert de charge »

2.3.Soutien du Fonds de dotation contre le sida LINK

LINK est un fonds de dotation créé pour financer et soutenir, par tous moyens, le développement des programmes d'intérêt général de lutte contre le sida et ses maladies associées en France et à l'étranger dans le respect des droits, de l'identité et de la dignité de chacun.

Ce partenariat s'est traduit en 2016 par :

- L'organisation par le fonds de dotation LINK le 12 décembre 2016 d'un dîner de soutien compte tenu de l'engagement et de la capacité des membres du fonds à recruter des participants au titre de ce dîner.
- La recherche exceptionnelle de grands donateurs

- Le versement par le fonds de dotation LINK à l'association AIDES d'une partie des bénéfices générés par ces manifestations pour le financement de ses actions.

La participation du fonds de dotation LINK devant être reversée à AIDES au titre de la soirée du 12 décembre 2016 s'élève à 451 K€.

Au 31 décembre 2016, le solde des fonds à verser par LINK s'élève à 281 K€.

2.4. Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)

Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi, dont le projet de mise en place a été annoncé par la direction au Comité Central d'Entreprise (CCE) du 12 décembre 2013, a été mis en place durant l'année 2014.

A la clôture de l'exercice 2014, une provision pour risque de 393 K€ a été comptabilisée afin de couvrir les dépenses liées au départ des salariés suite à la mise en place du Plan de Sauvegarde de l'Emploi mais versées en 2015 et 2016.

A la clôture de l'exercice 2015, la provision pour risque s'élevait à 89 K€.

Sur l'année 2016, le coût total du Plan de Sauvegarde de l'Emploi s'élève à 13K€. On y trouve les éléments suivants :

- Frais de formation :	11 K€
- Honoraires :	2 K€

Les dépenses afférentes au plan de sauvegarde se sont terminées sur l'exercice 2016. La provision pour risque a donc été reprise pour son intégralité.

Le « coût net » du Plan de Sauvegarde de l'Emploi dans les comptes 2016, s'élève à - 76 K€.

2.5. Analyse de l'activité

L'exercice 2016 se solde par un résultat excédentaire de 945 K€, représentant environ 2,30% des charges d'exploitation 2016.

Le résultat 2016 se décompose de la manière suivante :

- un excédent sous contrôle de tiers financeurs de 628 K€ et un déficit sous contrôle de tiers financeurs de (-340 K€), soit un résultat net cumulé de **288 K€** dégagé sur les établissements médico-sociaux et donc sous contrôle de la tutelle (cf 7. Résultat sous contrôle de tiers financeurs des établissements CAARUD),
- le résultat propre de AIDES s'élève, pour l'année 2016, à **657 K€**.

Le résultat 2016 permet à l'association AIDES de continuer à améliorer ses fonds propres ; le montant des fonds associatifs augmente de 26%, passant de 4 595 K€ en 2015 à 5 773 K€ en 2016, soit une augmentation de 1 178 K€.

Association AIDES

Exercice du 01/01/16 au 31/12/16

Il est à noter que dans ces 5 773 K€ de fonds associatifs, 1 630 K€ constituent une réserve CAARUD et 1 416 K€ constituent un report à nouveau à tiers détenteur, susceptibles d'impacter les résultats futurs et donc d'amputer d'autant les fonds propres.

Le niveau de financement public (CPAM/CAARUD, DGS, ARS etc ...) connaît une légère baisse de 110 K€ entre 2015 et 2016 pour atteindre 21 153 K€.

La variation de la part des financements publics s'explique par :

- Une hausse de 322 K€ des financements CPAM pour les établissements médico-sociaux.
- Une baisse du financement des actions de dépistage (TROD) qui s'élève à 1 030 K€ en 2016 (- 131 K€). Le nombre de TROD réalisé sur l'année est de 39 130 (43 522 en 2015).
- Une stabilité de la dotation de la DGS (Direction Générale de la Santé) en 2016
- Une baisse de 187 K€ entre 2015 et 2016 des financements des ARS (Agences Régionales de Santé) pour atteindre 5 719 K€.
- La poursuite du désengagement des collectivités locales, avec une baisse de (- 97 K€) par rapport à 2015.

Les subventions privées sont en hausse de 86 K€, après une baisse continue depuis 2013, pour atteindre 136 K€ en 2016.

Pour la collecte de fonds auprès du grand public, le principal canal demeure la collecte de rue et le porte à porte avec un investissement de 52 907 heures de programme réalisé en 2016 (contre 52 164 heures en 2015).

Les charges d'exploitation de l'association AIDES s'élèvent pour l'année 2016 à 41 087 K€, soit une augmentation de 2 389 K€ par rapport à l'année 2015. Les principales variations entre 2015 et 2016 portent sur les postes suivants :

- Augmentation des autres achats et charges externes de + 995 K€ entre 2015 et 2016.

Cette variation s'explique notamment par :

- L'augmentation des prestations de collecte de + 185 K€,
- L'augmentation des locations immobilières de + 129 K€,
- L'augmentation des frais de colloques de + 52 €,
- L'augmentation des frais de déplacement de + 110 K€ (déplacements, missions, indemnités kilométriques, regroupement, réception),
- L'augmentation des honoraires de conseils et de régulation de + 161 K€,
- Augmentation des charges de personnel de + 522 K€ (Salaires, charges sociales).

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Association AIDES

Exercice du 01/01/16 au 31/12/16

- Augmentation des autres charges de + 834 K€, composées principalement des subventions versées par AIDES qui varient de + 813 K€.

3.Principes, règles et méthodes comptables

3.1. Principes d'établissement des états financiers

Les comptes annuels de AIDES sont établis en euros au niveau du bilan, du compte de résultat et du Compte d'Emploi annuel des Ressources et en milliers d'euros pour le reste de l'annexe. L'association clôture ses comptes au 31 décembre.

3.2.Immobilisations corporelles et incorporelles

Evaluation de la valeur brute des immobilisations

A compter du 1er janvier 2005, l'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 impose d'effectuer une approche par composants concernant notamment la valorisation de nos actifs immobiliers et à déterminer des durées d'amortissement de chaque composant en fonction de leur durée d'utilisation.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). En l'absence de valeur résiduelle mesurable et significative, ces dernières n'ont pas été exclues des bases d'amortissement.

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Le mode d'amortissement retenu est la traduction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif par l'association.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue (Cf. : note 15.1.1 page 39) :

- | | |
|---|-------------------------|
| - Frais de recherche et développement (site Internet) | Linéaire sur 3 ans |
| - Logiciels | Linéaire sur 1 an |
| - Autres immobilisations incorporelles | Linéaire sur 1 an |
| - Constructions / approche par composants | Linéaire sur 20 ans |
| - Gros œuvre, structure, parking | Linéaire sur 50 ans |
| - Façade, étanchéité, couverture | Linéaire sur 20 ans |
| - IGT (chauffage, climatisation, ascenseurs) | Linéaire sur 15 ans |
| - Agencements | Linéaire sur 12 ans |
| - Agencements et aménagements des constructions | Linéaire sur 3 à 10 ans |
| - Matériel et outillage | Linéaire sur 3 à 10 ans |
| - Matériel de transport | Linéaire sur 1 à 5 ans |
| - Matériel de bureau | Linéaire sur 2 à 10 ans |
| - Matériel informatique | Linéaire sur 2 à 10 ans |
| - Mobilier | Linéaire sur 2 à 10 ans |
| - Autres matériels | Linéaire sur 4 à 5 ans |

3.3.Immobilisations financières

Valorisation des autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat des titres ainsi que les frais d'acquisition.

Valorisation des autres immobilisations financières

La valeur brute est constituée de la valeur historique.

Dépréciation des immobilisations financières

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dépréciations d'immobilisations financières constatées concernent principalement la dépréciation de dépôts de garanties sur locaux pris par l'association.

Au 31 décembre 2016, AIDES détient 100 % des titres de la société AIDES EVENTS, pour une valeur de 10 K€.

Les comptes annuels de la société AIDES EVENTS arrêtés au 31 décembre 2016, font ressortir des capitaux propres positifs. Aucune provision pour dépréciation des titres n'a été comptabilisée.

3.4.Stocks

3.4.1.Stocks de produits de prévention et de promotion

Les stocks de produits de prévention et de promotion ne sont pas recensés, étant considérés comme des consommables.

3.4.2.Stocks d'œuvres d'art

Valorisation des stocks

Les œuvres d'arts données par des artistes, destinées à être revendues, et présentes en stocks au 31 décembre 2016, ont été valorisées dans les comptes de AIDES pour leur valeur de mise à prix lors de vente aux enchères d'art contemporain agréée au profit de AIDES.

Au 31 décembre 2016, le stock d'œuvre d'art est de 108 K€. Ce stock est en hausse de 16 K€ par rapport à la clôture précédente suite aux mouvements intervenus sur 2016.

Dépréciation des stocks

Une dépréciation peut être constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de réserve.

Au 31 décembre 2016, la provision pour dépréciation des stocks s'élève à 90 K€.

3.5.Créances

Valorisation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale, cette analyse est menée au « cas par cas ».

Au 31 décembre 2016, la dépréciation des créances s'élève à 21 K€ et correspond au risque de non recouvrement sur les créances clients.

(Cf. : note 15.3 page 43)

3.6.Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités et concours bancaires courants sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Les disponibilités et liquidités immédiates en devises existant à la clôture de l'exercice sont converties en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change au comptant et les écarts de conversion sont compris dans le résultat de l'exercice (non applicable pour cet exercice).

Les comptes bancaires fusionnés des différents établissements de l'Association font l'objet d'une compensation entre soldes débiteurs et soldes créditeurs. Il résulte de cette compensation un solde unique qui apparaît à l'actif ou au passif du bilan.

3.7.Fonds associatifs

Les fonds associatifs sont composés :

– De fonds propres soit :

- des fonds associatifs sans droit de reprise qui sont des fonds qui ne peuvent être repris par les apporteurs,
- de réserves qui sont issues de l'application de décisions d'affectation attribuées par les autorités de tarification.

–D'autres fonds associatifs soit :

- de reports à nouveaux sous contrôle de tiers financeurs, issus de l'application de décisions d'affectation attribuées par les autorités de tarification,

- des provisions règlementées qui sont constituées en application de la réglementation comptable médico-sociale et autorisées par les règlements n°99-01 et ANC 2014-03 du 5 juin 2014,
- des subventions d'investissement.

3.8. Traitement des subventions d'investissement

Principe

Certaines immobilisations acquises par AIDES font l'objet d'une subvention de la part des financeurs. Ainsi, la subvention est comptabilisée lorsque l'immobilisation est inscrite à l'actif.

Quote-part de subvention virée au compte de résultat

Les subventions sont rapportées au compte de résultat d'une somme égale au montant de la dotation aux amortissements acquise ou créée au moyen de la subvention.

Sortie de la subvention d'investissement suite à la sortie de l'immobilisation financée

La subvention d'investissement suit le même régime que l'immobilisation qu'elle finance : en cas de sortie d'actif de l'immobilisation, la subvention d'investissement est également sortie du bilan. La partie de la subvention non rapportée au compte de résultat est soldée par un produit exceptionnel.

Subvention totalement amortie

Lorsque les subventions d'investissement sont totalement amorties, elles sont sorties du bilan, et ce, même si le bien figure toujours inscrit à l'actif de l'association.

3.9. Provisions

Conformément au règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque l'Association a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers et ce, sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

3.10.Reconnaissance des produits

Un changement de méthode comptable a été effectué sur l'exercice 2016 pour la comptabilisation des dons reçus.

Les dons reçus et datés de l'exercice sont rattachés à ce même exercice même s'ils sont réellement encaissés dans les jours suivants la fin de cet exercice.

Ce changement de méthode comptable impacte les comptes 2016 à hauteur de + 87 K€.

Les subventions de fonctionnement sont inscrites en produits lors de la réception de la notification d'attribution.

Les legs et donations sont enregistrés en résultat à la date de perception des fonds.

3.11.Traitement des subventions d'exploitation et fonds dédiés

Conformément au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, et pour les subventions notifiées sur un exercice mais non consommées en totalité, la subvention est comptabilisée en produit sur l'exercice de notification et apparaît pour son montant total en compte de classe 74 subventions d'exploitation.

La partie non consommée fait l'objet d'une écriture de dotation en fonds dédiés qui traduit vis à vis du financeur l'engagement à réaliser sur les ressources affectées.

Lorsque le financeur refuse le report de consommation des fonds sur l'exercice suivant, le reliquat de subvention non consommé est constaté en dette, en subvention à reverser.

Concernant les conventions pluriannuelles, la partie rattachée à des exercices futurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

En 2006, AIDES a obtenu la création d'Etablissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues) relevant du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13). A ce titre, les produits de tarification globale liés au secteur médico-social ne font pas l'objet d'une écriture en fonds dédiés mais apparaissent en résultat. Ce résultat fait l'objet d'une affectation de résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

(Cf. : note 15.8.1 page 53)

3.12.Fonds dédiés sur dons et legs affectés

Ces fonds dédiés sont comptabilisés au passif du bilan, lorsque la partie des ressources collectées auprès des donateurs et affectées par eux, n'ont pas encore été employées avant la fin de l'exercice.

3.13.Legs

Lors de la réalisation effective et définitive des biens meubles et immeubles, le compte correspondant de produits est crédité du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisitions ayant grevé le bien pendant sa transmission.

En ce qui concerne les legs en cours de réalisation, le montant global de ces legs est inscrit dans le poste « Autres dettes » au niveau du bilan (encaissements partiels).

4.Engagements hors bilan

4.1.Engagements donnés

4.1.1.Crédit-bail

Les redevances de crédit-bail restant à verser se décomposent de la manière suivante :

(en €)	31/12/2016	31/12/2015
Redevances à payer à moins d'un an	31 880	66 623
Redevances à payer de 1 à 5 ans	6 108	38 307
Redevances à payer à plus de 5 ans		
Total des redevances à payer	37 988	104 929

4.1.2.Privilèges de prêteurs de deniers, hypothèques et cautions en garantie de loyers

Au 31 décembre 2016, le montant des engagements liés à des privilèges de prêteurs de deniers, hypothèque, gages et aux cautions en garantie de loyers s'élèvent à 728 K€. Ils sont répartis de la manière suivante (en €) :

Origine de l'engagement	Type d'engagement	Profit	Année	Montant
Locaux de la ville de Saint Denis (Territoire d'action Ile de France)	Caution en garantie de loyer	CC	2010	70 250
Locaux de Paris 8e (Territoire d'action Ile de France)	Caution en garantie de loyer	CC	2010	30 540
Locaux de Montreuil (93) (Territoire d'action Ile de France)	Caution en garantie de loyer	CC	2011	10 000
Locaux de Paris 2e (Territoire d'action Ile de France)	Caution en garantie de loyer	CC	2012	22 920
Locaux de Paris 19e (Territoire d'action Ile de France)	Caution en garantie de loyer	CC	2014	15 000
Locaux de Marseille 1e (Territoire d'action)	Caution en garantie de loyer	CC	2012	10 800
Locaux de Paris 12e (Territoire d'action Ile de France)	Caution en garantie de loyer	CC	2011	19 200
Locaux du siège	Privilèges de prêteurs	CC	2012/2013	246 409
Achat de camion	Gage sur véhicule	CC	2013	167 229
Local de Chartres	Privilèges de prêteurs		2016	136 017
TOTAL				728 365

Engagements donnés :

Sur l'exercice 2013, l'association s'est portée garant hypothécaire d'un prêt de 850 K€ au profit de l'association Coalition Internationale Sida, en premier rang à hauteur de 350 K€ et en deuxième rang à hauteur de 500 K€.

4.1.3.Engagement en matière de retraite.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du Code du Travail.

Les engagements de l'association en matière de retraite et d'indemnité de départ à la retraite, sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses actuarielles.

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision comptable mais leur montant est indiqué en annexe.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux :Taux d'actualisation net d'inflation : 1,31%
- Taux de croissance des salaires : 2,00 %
- Taux de charges sociales : 43,00%

- Turn over :10 % pour les cadres et 30 % pour les non cadres

- Age de départ à la retraite : 67 ans

Compte tenu des hypothèses ci-dessus, les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2016 à 504 K€.

Au 31/12/2015, ces engagements s'élevaient à 418 K€.

4.1.4.Facilité de caisse avec le Crédit Coopératif.

AIDES a conclu avec le Crédit Coopératif une facilité de caisse de 1.5 M € garantie par des cessions de créances.

Au 31 décembre 2016, le montant garanti sur Dailly s'élève à 0 K€.

4.2. Engagements reçus

4.2.1. Legs

Les engagements de legs et donations autorisés en 2016 s'élèvent à 94 K€. Sur ces legs, aucun encaissement n'est intervenu sur l'année 2016, il reste donc un solde au titre de 2016 de 94 K€, restant à encaisser sur les exercices à venir.

Les encaissements réalisés en 2016 sur les legs autorisés antérieurs à 2016 s'élèvent à 130 K€.

Compte tenu des encaissements réalisés en 2016 (130 K€), le solde total des engagements reçus en matière de legs à fin 2016 s'élèvent à 260 K€.

4.2.2. Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune

Au 31 décembre 2010, AIDES a procédé à l'abandon d'une partie de sa créance détenue sur la société AIDES EVENTS, pour un montant de 65 K€. Cet abandon, comptabilisé au résultat exceptionnel, est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Au 31 décembre 2011, AIDES EVENTS, conformément aux engagements pris, a remboursé une partie de sa dette à hauteur de 13 K€ (produit exceptionnel pour l'association).

En 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016, la clause de retour à meilleure fortune n'a pas été activée.

5. Tableaux de mouvement des fonds associatifs

Tableau de mouvement des fonds associatifs au 31 décembre 2016

	AU 31/12/2015	+	-	AU 31/12/2016
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 327 819			1 327 819
Report à nouveau	-3 977 441	1 829 719		-2 147 722
Autres réserves	1 255 597	434 075	59 809	1 629 863
Résultat de l'exercice	2 315 085	945 470	2 315 085	945 470
Autres fonds associatifs				
Report à nouveau sous contrôle tiers financeur	1 294 127	1 080 727	958 610	1 416 244
Apport de fusion	1 608 337			1 608 337
Subventions d'investissement nettes	731 610	883 263	661 664	953 209
Provisions réglementées	40 000			40 000
Total mouvements des fonds associatifs	4 595 134	5 173 254	3 995 168	5 773 220

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Association AIDES

Exercice du 01/01/16 au 31/12/16

Entre 2015 et 2016, les fonds associatifs enregistrent une augmentation nette de 1 178 K€ qui s'explique principalement par le résultat 2016 bénéficiaire de 945 K€.

Les autres mouvements de fonds propres concernent essentiellement les affectations de résultats sous contrôle de tiers financeurs et les mouvements sur les subventions d'investissement.

Tableau de mouvement des fonds associatifs des Etablissements Médico-sociaux (ESMS)
au 31 décembre 2016

	AU 31/12/2015	+	-	AU 31/12/2016
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	0			0
Report à nouveau	0			0
Autres réserves	1 255 597	434 075	59 809	1 629 863
Résultat de l'exercice	485 366	287 917	485 366	287 917
Autres fonds associatifs				
Report à nouveau sous contrôle tiers financeur	1 294 127	1 080 727	958 610	1 416 244
Apport de fusion				
Subventions d'investissement nettes	688 177	883 263	649 552	921 888
Provisions réglementées	40 000	0	0	40 000
Total mouvements des fonds associatifs CAARUD	3 763 266	2 685 982	2 153 337	4 295 911

Tableau de mouvement des fonds associatifs Hors ESMS au 31 décembre 2016

	AU 31/12/2015	+	-	AU 31/12/2016
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 327 819	-	-	1 327 819
Report à nouveau	- 3 977 441	1 829 719	-	- 2 147 722
Autres réserves	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	1 829 719	657 553	1 829 719	657 553
Autres fonds associatifs				
Report à nouveau sous contrôle tiers financeur	-	-	-	-
Apport de fusion	1 608 337	-	-	1 608 337
Subventions d'investissement nettes	43 434	-	12 112	31 321
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total mouvements des fonds associatifs HORS CAARUD	831 868	2 487 272	1 841 831	1 477 308

6.Événements postérieurs à la clôture des comptes 2016

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture significatif à mentionner.

7.Décomposition du résultat par région et territoires d'action

L'Association AIDES est composée de 23 territoires d'action et du siège. Les actions de AIDES à l'international constituent un territoire d'action à part entière.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'organisation comptable est centralisée au siège. Il n'y a plus de comptabilité propre à chaque région.

Au 31 décembre 2016, la répartition des résultats de AIDES par région et par territoire d'action est la suivante :

Tableau des résultats consolidés 2016 par TA et par région

REGIONS	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT CONSOLIDE
AUVERGNE	463 415	531 955	68 540
LANGUEDOC ROUSSILLON	1 152 446	1 240 046	87 600
MIDI PYRENEES	860 333	840 224	-20 109
AUVERGNE GRAND LANGUEDOC	2 476 195	2 612 226	136 031
GUADELOUPE	803 203	721 770	-81 433
GUYANE	951 970	1 036 709	84 739
MARTINIQUE	327 503	327 503	0
CARAIBES	2 082 676	2 085 982	3 306
ALSACE	363 955	390 376	26 421
BOURGOGNE	427 719	430 091	2 372
CHAMPAGNE ARDENNES	154 440	141 239	-13 201
FRANCHE COMTE	361 285	403 652	42 366
LORRAINE	801 941	819 485	17 544
GRAND EST	2 109 340	2 184 842	75 502
BRETAGNE	1 174 152	1 165 249	-8 903
PAYS DE LOIRE	1 001 630	1 034 305	32 675
CENTRE	675 841	720 827	44 987
GRAND OUEST	2 851 622	2 920 381	68 759
NPDC	974 336	986 399	12 063
NORMANDIE	405 745	397 392	-8 353
PICARDIE	106 109	98 781	-7 329
IDF	4 431 765	4 355 271	-76 494
NORD OUEST ILE DE France	5 917 956	5 837 842	-80 113
PACA	2 434 734	2 395 374	-39 360
RHONES ALPES	1 652 413	1 551 367	-101 046
RHONE ALPES MEDITERRANEE	4 087 147	3 946 741	-140 407
AQUITAINE	1 176 750	1 024 744	-152 006
LIMOUSIN	418 484	463 442	44 958
POITOU-CHARENTES	1 269 328	1 316 808	47 480
SUD OUEST	2 864 563	2 804 994	-59 568
INTERNATIONAL	5 067 575	5 067 575	0
ACTIONS REGIONALES	136 876	136 876	0
SPOT + JP Timbaud	305 044	305 045	0
SIEGE	13 931 150	14 873 109	941 959
RESULTATS	41 830 143	42 775 612	945 469

Tableau des résultats 2016 par TA et par région hors activité Médico-Sociale

REGIONS	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT HORS MEDICO-SOCIAL
AUVERGNE	249 864	269 775	19 911
LANGUEDOC ROUSSILLON	640 033	638 079	-1 954
MIDI PYRENEES	335 305	335 321	16
AUVERGNE GRAND LANGUEDOC	1 225 201	1 243 174	17 973
GUADELOUPE	415 654	415 654	0
GUYANE	5 025	4 684	-341
MARTINIQUE	327 503	327 503	0
CARAIBES	748 182	747 841	-341
ALSACE	240 051	238 527	-1 524
BOURGOGNE	231 602	224 562	-7 040
CHAMPAGNE ARDENNES	154 440	141 239	-13 201
FRANCHE COMTE	131 878	130 287	-1 591
LORRAINE	463 396	452 990	-10 406
GRAND EST	1 221 368	1 187 605	-33 763
BRETAGNE	518 749	516 350	-2 399
PAYS DE LOIRE	658 641	657 457	-1 184
CENTRE	204 253	201 602	-2 651
GRAND OUEST	1 381 643	1 375 410	-6 234
NPDC	643 978	640 081	-3 897
NORMANDIE	259 625	259 625	0
PICARDIE	106 109	98 781	-7 329
IDF	3 529 294	3 529 289	-5
NORD OUEST ILE DE France	4 539 007	4 527 776	-11 231
PACA	1 925 388	1 876 883	-48 504
RHONES ALPES	904 359	860 891	-43 469
RHONE ALPES MEDITERRANEE	2 829 747	2 737 774	-91 973
AQUITAINE	944 157	802 468	-141 689
LIMOUSIN	109 935	104 532	-5 404
POITOU-CHARENTES	300 521	288 776	-11 745
SUD OUEST	1 354 614	1 195 776	-158 838
INTERNATIONAL	5 067 575	5 067 575	0
ACTIONS REGIONALES	136 876	136 876	0
SPOT + JP Timbaud	305 044	305 045	0
SIEGE	13 931 150	14 873 109	941 959
RESULTATS	32 740 407	33 397 959	657 553

Tableau des résultats 2016 par TA et par région sur l'activité Médico-Sociale

Ces résultats intègrent des résultats à tiers détenteurs pour + 288 K€ répartis par région et par territoire d'action de la manière suivante :

REGIONS	RESULTAT A TIERS DETENTEUR (ESMS)	Résultat excédentaire à tiers détenteur	Résultat déficitaire à tiers détenteur
AUVERGNE	48 630	48 630	
LANGUEDOC ROUSSILLON	89 554	89 554	
MIDI PYRENEES	- 20 125		- 20 125
AUVERGNE GRAND LANGUEDOC	118 059	138 184	- 20 125
GUADELOUPE	- 81 433		- 81 433
GUYANE	85 080	85 080	
MARTINIQUE			
CARAIBES	3 647	85 080	- 81 433
ALSACE	27 945	27 945	
BOURGOGNE	9 412	9 412	
CHAMPAGNE ARDENNES	-	-	
FRANCHE-COMTE	43 958	43 958	
LORRAINE	27 950	27 950	
GRAND EST	109 265	109 265	-
BRETAGNE	- 6 504		- 6 504
PAYS DE LOIRE	33 859	33 859	
CENTRE	47 637	47 637	
GRAND OUEST	74 992	81 497	- 6 504
NPDC	15 959	15 959	
NORMANDIE	- 8 353		- 8 353
PICARDIE	-		
IDF	- 76 489	53 859	- 130 348
NORD OUEST ILE DE France	- 68 882	69 818	- 138 701
PACA	9 144	15 290	- 6 145
RHONES ALPES	- 57 578		- 57 578
RHÔNE ALPES MEDITERRANNEE	- 48 433	15 290	- 63 723
AQUITAINE	- 10 317		- 10 317
LIMOUSIN	50 361	50 361	
POITOU-CHARENTES	59 225	78 369	- 19 144
SUD OUEST	99 269	128 730	- 29 461
INTERNATIONAL	-	-	-
ACTIONS REGIONALES	-	-	-
SPOT + JP Timbaud			-
SIEGE	-	-	-
RESULTATS	287 917	627 864	- 339 947

Ainsi, le résultat propre de AIDES s'élève au 31 décembre 2016 à + 658 K€.

8. Résultat sous contrôle de tiers financeurs

L'Association AIDES a obtenu en 2006 l'autorisation de création d'établissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues).

La création d'établissements CAARUD relève du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13).

Ainsi, contrairement aux autres subventions publiques pour lesquelles est utilisée la notion de fonds dédiés, les produits de tarification globale non consommés ou surconsommés apparaissent dans le passif du bilan en résultat. Ce résultat fait l'objet l'année suivante d'une affectation à résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

A noter que l'association gère également des appartements de coordination thérapeutique (dispositif ACT) et un service d'accompagnement à la vie sociale (dispositif SAVS). Ces dispositifs relèvent également du cadre médico-social.

8.1. Résultat sous contrôle de tiers financeurs 2016

Les résultats médico-sociaux détaillés par établissement sanitaire et social se traduisent en 2016 par un excédent sous contrôle de tiers financeurs de 628 K€ et un déficit sous contrôle de tiers financeurs de (-340K€) soit un résultat net cumulé de 288 K€ pour les activités relevant du milieu médico-social.

A noter cependant que ces résultats à tiers financeurs 2016 intègrent :

- un déficit de (- 81 K€) sur Saint Martin qui relève du dispositif ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) soumis à la même réglementation que les CAARUD (Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF),
 - un excédent de 85 K€ sur Saint Laurent du Maroni qui relève du dispositif ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) soumis à la même réglementation que les CAARUD (Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF),
 - un déficit de (- 7 K€) sur l'Isère qui relève du dispositif ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) soumis à la même réglementation que les CAARUD (Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF),
 - un déficit de (- 45 K€) sur la délégation de Paris (région Nord Ouest Ile de France) qui relève du dispositif SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) soumis également à la réglementation du Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF.
- En 2016, la répartition des résultats sous contrôle à tiers financeurs par établissement médico-social est la suivante (en €) :

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

Association AIDES

Exercice du 01/01/16 au 31/12/16

Région	Dpt	Délégation	Total des charges	Total des produits	Résultat excédentaire à tiers financeur	Résultat déficitaire à tiers financeur
AGL						
	31	Haute Garonne	525 029	504 903	-	20 125
	34	Hérault	279 597	359 922	80 325	
	30	Gard	232 816	242 045	9 229	
	63	Puy de Dôme	213 551	262 181	48 630	
		<i>Sous-total</i>	<i>1 250 993</i>	<i>1 369 052</i>	<i>138 184</i>	<i>- 20 125</i>
GE						
	25	Doubs	229 407	273 365	43 958	
	54	Meurthe et Moselle	195 520	205 131	9 611	
	57	Moselle	143 025	161 364	18 339	
	58	Nièvre	196 117	205 529	9 412	
	68	Haut Rhin	123 904	151 849	27 945	
		<i>Sous-total</i>	<i>887 972</i>	<i>997 237</i>	<i>109 265</i>	<i>-</i>
GO						
	37	Indre et Loire	268 017	285 938	17 921	
	28	Eure et Loir	203 571	233 287	29 716	
	29	Finistère	290 904	289 831	-	1 073
	35	Ille et Vilaine	364 498	359 067	-	5 431
	53	Mayenne	146 802	164 075	17 273	
	85	Vendée	196 187	212 773	16 586	
		<i>Sous-total</i>	<i>1 469 979</i>	<i>1 544 971</i>	<i>81 497</i>	<i>- 6 504</i>
NOIF						
	59	Nord Pas de Calais	330 358	346 318	15 959	
	75	Paris	399 629	314 764	-	84 865
	76	Haute Normandie	146 119	137 766	-	8 353
	78	Yvelines				
	93	Seine Saint Denis				
	95	Val d'Oise	221 591	275 449	53 859	
	75	SAVS - Paris	281 252	235 769	-	45 483
		<i>Sous-total</i>	<i>1 378 949</i>	<i>1 310 066</i>	<i>69 818</i>	<i>- 138 700</i>
RAM						
	1	Ain	233 051	218 524	-	14 527
	38	Isère	329 084	293 491	-	35 594
	38	ACT - Isère	185 919	178 462	-	7 457
	83	Var	237 399	252 688	15 290	
	84	Vaucluse	271 948	265 802	-	6 145
		<i>Sous-total</i>	<i>1 257 400</i>	<i>1 208 967</i>	<i>15 290</i>	<i>- 63 723</i>
SO						
	16	Charentes	222 147	226 369	4 222	
	17	Charente Maritime	348 320	329 175	-	19 144
	64	Pau/Bayonne	232 593	222 276	-	10 317
	86	Vienne	196 013	200 773	4 759	
	87	Haute Vienne	308 549	358 910	50 361	
	79	Deux Sèvres	202 327	271 715	69 387	
		<i>Sous-total</i>	<i>1 509 949</i>	<i>1 609 218</i>	<i>128 730</i>	<i>- 29 461</i>
Caraïbes						
	971	ACT - Saint-Martin	387 549	306 116	-	81 433
	973	ACT - Saint-Laurent	946 945	1 032 025	85 081	
		<i>Sous-total</i>	<i>1 334 494</i>	<i>1 338 142</i>	<i>85 081</i>	<i>- 81 433</i>
TOTAL			9 089 736	9 377 653	627 864	- 339 947
TOTAL net					287 917	

8.2. Affectation des résultats antérieurs à 2016

Il appartient au gestionnaire des établissements médico-sociaux de faire une proposition d'affectation des résultats budgétaires (tableau 6-2- du cadre normalisé Compte Administratif) en application de l'article R. 314-51 du CASF modifié par le décret du 7 avril 2006.

L'affectation du résultat est décidée par les ARS, anciennement DDASS/GRSP, qui tient compte des circonstances qui expliquent le résultat.

En l'absence de décision d'affectation, les résultats antérieurs à 2006 ont été affectés l'année suivante dans les comptes de AIDES, en report à nouveau en attente d'affectation (excédentaire ou déficitaire) à tiers financeur.

En 2008, le montant des résultats 2006 et 2007 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation s'élève à 158 K€, dont 165 K€ d'excédent et (7 K€) de perte. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 145 K€ et au compte de report à nouveau pour 13 K€.

En 2009, les résultats antérieurs à 2008 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2009 s'élèvent à 418 K€, dont 568 K€ d'excédents et (150 K€) de pertes. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 422 K€ et au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour -10 K€ (cf. Note 5 page 29). L'écart de 6 K€ porte sur une régularisation de résultat sur le CAARUD 75 comptabilisée en 2009.

En 2010, les résultats antérieurs à 2009 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2010 s'élève à 387 K€, dont 435 K€ d'excédents et (48 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 355 K€ et au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour (18 K€).

En 2011, les résultats antérieurs à 2010 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2011 s'élève à 117 K€, dont 426 K€ d'excédents et (309 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 23 K€, en subvention d'investissement pour 9K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour 42 K€ (dont des résultats excédentaires affectés aux réductions de charges pour 71 K€) (cf. : note 5 page 29), et à d'autres postes pour 42 K€.

En 2012, les résultats antérieurs à 2011 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2012 s'élève à 207 K€, dont 471 K€ d'excédents et (264 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 138 K€, en subvention d'investissement pour 15 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour 34 K€ (dont des résultats excédentaires affectés à la réduction de charges pour 12 K€) (cf. : note 5 page 29), et à d'autres postes pour 20 K€.

Association AIDES

Exercice du 01/01/16 au 31/12/16

En 2013, les résultats antérieurs à 2012 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2013 s'élèvent à 312 K€, dont 650 K€ d'excédents et (338 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 189 K€, en subvention d'investissement pour 1 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour 129 K€ (dont des résultats excédentaires affectés à la réduction de charges pour 49 K€) et à d'autres postes pour (7 K€).

En 2014, les résultats antérieurs à 2013 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2014 s'élèvent à (- 292 K€), dont 5 K€ d'excédents et (- 297 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour (- 201 K€), au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour (- 23 K€), au compte « dépenses refusées » pour (- 60 K€) et à d'autres poste pour (- 9 K€).

En 2015, les résultats antérieurs à 2014 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2015 s'élèvent à 65 K€, dont 278 K€ d'excédents et (- 213 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 129 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour (- 5 K€), au compte « dépenses refusées » pour (- 59 K€).

En 2016, les résultats antérieurs à 2015 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2016 s'élèvent à 327 K€, dont 562 K€ d'excédents et (- 235 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 362 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour (- 88 K€), au compte « dépenses refusées » pour (- 82K€).et au compte « excédents affectés à la réduction des charges » pour 135 K€.

Le tableau ci-dessous présente de détail des fonds associatifs sous contrôle de tiers financeurs par établissement médico-social :

Rég.	Dpt	Délégation	Report à nouveau CAARLD					Réserves CAARLD				Subvention d'investissement CAARLD		
			Excédent affecté en réduction des charges	Excédent affecté au financement des mesures d'exploitation	RAN déficitaire débiteur	RAN excédentaire	RAN déficitaire dépenses refusées	Dépenses non opposables aux tiers financeurs	Résultat non affectés	Affectés à l'investissement	Reserve de trésorerie	Compensation de ch. d'inv. anortis.	Réserve de compensation	Subvention d'investissement CAARLD
			11510	11511	11519	110	119	116	1150+Année	10682	10685	10687	10686	131009
AGL														
		31 Haute Garonne			- 6 244			111 488	20 000			8 147		47 000
		34 Hérault					197 488		27 730			34 319		50 000
		30 Gard			-		23 525					63 449		
		63 Puy de Dôme		4 000					54 719			59 835		9 153
		<i>Sous-total</i>	-	4 000	- 6 244	-	-	285 451	74 719	27 730	-	38 852		106 153
GE														
		25 Doubs		16 580			- 1 329	32 659	70 563		2 413	19 021		968
		54 Meurthe et Moselle			- 2 110		- 32 771	5 664				38 442		
		57 Moselle	28 000				- 27 619	75 210	15 000			18 963		
		67 Bas Rhin				927		7 317						
		58 Nièvre			- 6 245			31 089	16 710	9 360		28 492		
		68 Haut Rhin		43 463				39 532				1 505		
		<i>Sous-total</i>	28 000	60 043	- 8 355	927	- 61 719	176 838	102 273	9 360	2 413	65 487		968
GD														
		37 Indre et Loire			- 890			-		6 572		130 351		11 017
		28 Chartres						272	110 000			2 269		
		29 Finistère			- 3 873		- 7 026	21 021		13 472		12 945		2 000
		35 Ille et Vilaine						27 442				5 273		21 790
		53 Mayenne	-		- 22 994		- 1 767	27 750		20 001	-40 000			10 000
		85 Vendée					- 16 930	2 688	25 766	10 000	12 240	11 209		
		<i>Sous-total</i>	-	-	- 27 757	-	- 25 723	24 288	135 766	50 045	52 240	162 047		44 807
NOIF														
		59 Nord Pas de Calais		39 801	- 3 893			24 025	43 180			10 763		
		75 Paris	-				- 108 895	- 3 824	- 117 093			29 570		
		76 Haute Normandie					- 2 000		8 145	108		36 944		
		78 Yvelines		-45 285	- 332		- 852	53 545						
		93 Seine Saint Denis	31 902					102 617		61 803		71 449		12 000
		95 Val d'Oise			- 2 308		- 53 357	- 1 079	20 000	-42 061		5 172		
		75 SAVS - Paris			129			76 315						
		<i>Sous-total</i>	31 902	85 085	- 6 403	-	- 165 104	- 3 824	- 6 156	65 692	103 973	-	153 898	12 000
RAM														
		1 Bourg en bresse					- 22 325					7 599		
		7 Ardèche						- 10 158				2 665		
		38 Isère		2 105	- 64 514							999		
		83 Var				18 706		39 388				3 565		
		84 Vaucluse		4 488				- 4 675	56 320			74 698		
		38 ACT Isère			- 6 134									
		<i>Sous-total</i>	-	6 592	- 70 648	18 706	- 22 325	-	18 374	56 320	-	82 397		-
SO														
		16 Charentes	30 956				- 2 933	76 680	26 916		30 956	85 050		28 895
		17 Charente Maritime	13 714				187	1 078	85 960		69 212	24 858		
		64 Pau/Bayonne	23 211		- 37 647		- 3 549	87 333			5 574	67 319		
		86 Vienne	37 281	6 728			- 6 121	54 120	10 000		31 418	51 450		
		87 Haute Vienne						276 162	63 753			21 428		
		79 Deux Sèvres	1 729				- 2 390	634	50 052			68 616		
		<i>Sous-total</i>	106 901	6 728	- 37 647	-	- 8 324	- 9 291	630 305	100 669	137 170	184 093		28 895
DFA														
		971 ACT - St-Martin						266 676				24 721		
		973 ACT - Saint-Laurent						173 214						
		<i>Sous-total</i>	-	-	-	-	-	439 891	-	-	-	24 721		-
TOTAL			166 803	162 449	- 157 054	19 633	- 283 194	- 12 808	1 520 415	535 438	191 108	191 823	711 495	192 823
TOTAL net									1 416 244			1 629 863		192 823

Au 31 décembre 2016, les résultats nets des établissements médico-sociaux en instance d'affectation de la part des financeurs s'élèvent à 1 520 K€.

Les fonds propres des établissements médico-sociaux au 31 décembre 2016, y compris les subventions d'investissement, s'élèvent à 4 296 K€ et sont répartis dans les postes suivants :

- 922 K€ de subventions d'investissement nettes des établissements médico-sociaux (1 299 K€ en subventions d'investissement brut et 377 K€ de subventions d'investissement rapportées au compte de résultat),
- 1 630 K€ en compte de réserves,
- 288 K€ correspondant au résultat des établissements médico-sociaux 2016,
- 1 429 K€ en report à nouveau,
- (- 13 K€) de dépenses non opposables aux tiers financeurs,
- 40 K€ de provisions pour réserve de trésorerie.

9. Filiales et participations

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des titres détenus sur les filiales et participations :

(en €)	Titres détenus	Brut	Net	Résultat 2016
SASU AIDES EVENTS	100,00%	10 000	10 000	+ 258

La SASU AIDES EVENTS immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 3 décembre 2009 est détenue à 100 % par AIDES. Son objet social est la vente au détail de tous produits de toutes natures, matériels ou immatériels, par correspondance ou Internet.

Le septième exercice comptable de la société AIDES EVENTS clos au 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice de 258 € et fait apparaître un montant de capitaux propres de 9 K€.

10. Entreprises liées

AIDES EVENTS :

Le septième exercice comptable de la société AIDES EVENTS a été clos le 31 décembre 2016, aussi les opérations réalisées entre AIDES et AIDES EVENTS ont fait l'objet d'une validation réciproque.

Le résultat de la société AIDES EVENTS au 31/12/16 s'élève à 258 €.

Les postes identifiés dans les comptes de AIDES au 31 décembre 2016 sont :

- des titres immobilisés pour 10 K€,
- un compte courant AIDES EVENTS créditeur de 50 K€, apparaissant au passif du bilan.

11. Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants

La loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif prévoit une meilleure transparence et une plus grande précision dans l'affichage des rémunérations des dirigeants. L'article 20 stipule que les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 € et recevant plus de 50.000 € de subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale doivent publier chaque année les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

C'est en conformité avec ces dispositions réglementaires, et avec l'avis de la commission des études juridiques de la C.N.C.C. (bulletin n° 146 de juin 2007) que les rémunérations 2016 des trois plus hauts cadres dirigeants salariés de AIDES déterminés par rapport à l'importance relative de leurs rôles dans la gestion ou la représentation de l'association sont présentés dans l'annexe de façon globalisée.

AIDES adhère au Comité de la Charte du don en confiance depuis 2012 et applique la déontologie exprimée dans la Charte et ses textes d'application. Le Comité de la Charte a précisé en Juin 2015 le texte d'application relatif à la transparence de la rémunération des dirigeants. Les données doivent désormais concerner exclusivement les dirigeants rémunérés.

Le montant 2016 exclu ainsi les dirigeants bénévoles (e.g le président) et inclut les directeurs.

(en €)	31/12/2016	31/12/2015
Rémunération brute	276 530	218 250
Avantage en nature		
Total	276 530	218 250

Les dirigeants bénéficient de remboursement de frais sur la base de justificatifs qui font l'objet d'une mention dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes en ce qui concerne le dirigeant bénévole.

12. Effectifs de l'association

Catégorie des salariés	31/12/2016	31/12/2015
Cadres dirigeants	13	13
Cadres	89	84
Employés	358	358
Total	460	455

Il s'agit de l'effectif de l'association AIDES en nombre de personnes au 31/12/2016.

13. Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2016 est de 174 K€ TTC, et se décompose comme suit :

- honoraires concernant la mission de contrôle légal des comptes au titre de l'exercice 2016 pour 106 K€ TTC ;
- honoraires concernant les diligences directement liées à la mission au titre de l'exercice 2016 pour 68 K€ TTC.

14. Transactions avec les parties liées

Coalition Internationale du Sida (Plus)

Afin de soutenir et de permettre la poursuite de l'activité de la Coalition Internationale du Sida (Plus), les associations membres, dont AIDES fait partie, ont versé un apport au titre de l'exercice 2016.

Le montant de l'apport effectué par AIDES est 2 500 K€. Au 31 décembre 2016, l'association AIDES a versé l'intégralité de l'apport.

L'association AIDES a également consentie sur l'année 2016, une avance de 550 K€ à Coalition Internationale du Sida au titre de l'apport effectué sur l'exercice 2017.

De leur côté, les membres ont bénéficié d'un apport financier à hauteur de 100 K€ chacun, dont AIDES, de la part de la Coalition Internationale du Sida. Cet apport ne fait l'objet d'aucune affectation et apparaît en compte 7583 « Apport versé ».

Fonds de dotation LINK

Le fonds de dotation LINK a été créé en 2010.

En 2016, LINK a organisé un dîner au mois de décembre au profit de AIDES. Le montant net des fonds collectés en 2016 par LINK et reversé à AIDES, s'élève à 451 K€.

Au 31 décembre 2016, AIDES doit recevoir de LINK la somme de 281 K€.

L'association « Le 190 »

Afin de soutenir et de permettre la poursuite de l'activité de l'association « Le 190 », l'association AIDES, a versé une subvention de 250 K € au titre de l'année 2016.

L'association AIDES a également évalué les moyens mis à disposition de l'association « Le 190 » à la somme de 165 K€. Cette somme a été comptabilisée dans le compte 657 100 « Aides versées par l'association AIDES » par le crédit du compte « Transfert de charge »

15. Informations relatives au bilan

15.1. Tableau des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement	35 904		79 783
Autres immobilisations incorporelles	127 215		51 216
	163 119		130 999
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	402 861		
Constructions sur sol propre	2 124 368		
Constructions sur sol d'autrui	296 691		
Constructions installations générales	421 452		
Installations techniques et outillage industriel	225 625		75 189
Installations générales, agencements et divers	1 491 029		592 404
Matériel de transport	1 475 933		275 745
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 839 427		201 404
Emballages récupérables et divers	6 832		
Immobilisations corporelles en cours	10 238		429 081
Avances et acomptes			
	8 294 455		1 573 823
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	53 516		10 507
Prêts et autres immobilisations financières	1 035 111		146 944
	1 088 627		157 451
TOTAL GÉNÉRAL	9 546 201		1 862 274

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.		35 904	79 783	
Autres immobilisations incorporelles			178 431	
		35 904	258 214	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			402 861	
Constructions sur sol propre			2 124 368	
Constructions sur sol d'autrui		30 928	265 763	
Constructions installations générales			421 452	
Install. techn., matériel et out. industriels		2 087	298 727	
Inst. générales, agencements et divers		39 259	2 044 174	
Matériel de transport		37 865	1 713 812	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		5 204	2 035 626	
Emballages récupérables et divers			6 832	
Immobilisations corporelles en cours		371 818	67 501	
Avances et acomptes				
		487 161	9 381 116	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			64 023	
Prêts et autres immo. financières		83 195	1 098 860	
		83 195	1 162 884	
TOTAL GÉNÉRAL		606 260	10 802 214	

15.1.1. Commentaires sur les immobilisations

La valeur brute de l'actif immobilisé enregistre une augmentation de nette de 1 256 K€.

Les augmentations de l'actif immobilisé concernent essentiellement :

- l'acquisition de matériels informatiques à hauteur de 142 K€,
- l'acquisition d'installations générales et agencements à hauteur de 592 K€,
- l'acquisition de véhicules pour 276 K€

15.2. Tableau des amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et développ.	35 904	1 699	35 904	1 699
Autres immobilisations incorporelles	91 007	32 652		123 658
	<u>126 910</u>	<u>34 351</u>	<u>35 904</u>	<u>125 357</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	663 249	74 984		738 233
Constructions sur sol d'autrui	232 858	7 199	17 861	222 197
Constructions installations générales	337 946	20 829		358 775
Installations techn. et outillage industriel	165 299	35 837	1 777	199 359
Inst. générales, agencements et divers	902 478	186 824	37 586	1 051 714
Matériel de transport	1 090 919	219 613	37 697	1 272 835
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 601 312	128 903	4 033	1 726 182
Emballages récupérables et divers				
	<u>4 994 060</u>	<u>674 189</u>	<u>98 954</u>	<u>5 569 295</u>
TOTAL GÉNÉRAL	5 120 970	708 540	134 858	5 694 652

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement	1 699		
Autres immobilisations incorporelles	32 652		
	<u>34 351</u>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	74 984		
Construction sur sol d'autrui	7 199		
Constructions installations générales	20 829		
Installations techniques et outillage industriel	35 837		
Installations générales, agencements et divers	186 824		
Matériel de transport	219 613		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	128 903		
Emballages récupérables et divers			
	<u>674 189</u>		
TOTAL GÉNÉRAL	708 540		

15.3. Tableau des provisions

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	40 000			40 000
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	40 000			40 000
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour grosses réparations Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	798 972	198 649	229 938	767 683
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	798 972	198 649	229 938	767 683
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	43 857 75 610 6 900	17 562 32 000 14 083 35 986	12 168 17 625	49 250 89 985 20 983 35 986
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	126 367	99 631	29 793	196 204
TOTAL GÉNÉRAL	965 339	298 280	259 731	1 003 887

15.3.1. Commentaires sur les provisions

15.3.1.1. Répartition des dotations et des reprises sur provisions

(en €)	Dotations 2016	Reprises 2016	Dotations 2015	Reprises 2015
Eléments d'exploitation	280 718	247 563	300 118	779 209
Eléments financiers	17 562	12 168	1 968	7 520
Eléments exceptionnels	0	0	0	0
Total	298 280	259 731	302 086	786 729

15.3.1.2. Nature des provisions

En vertu du principe de prudence comptable, l'ensemble des litiges avec des tiers présentant un risque avéré pour l'association a été provisionné.

Les principaux mouvements de dotations et reprises concernent :

- une dotation aux provisions pour risques prud'homaux de 187 K€,
- une reprise de provision pour risques et charges de 89 K€ relative au plan de sauvegarde de l'emploi,
- une reprise de provision pour risques prud'homaux de 75 K€ ;

15.4. Etat des échéances des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	717 955	39 154	678 801
Autres immobilisations financières	380 906		380 906
	<u>1 098 860</u>	<u>39 154</u>	<u>1 059 706</u>
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	27 883	27 883	
Autres créances clients	350 467	350 467	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 734	6 734	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83 260	83 260	
État - Impôts sur les bénéfiques			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	4 396 917	2 444 374	1 952 543
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 599 042	1 599 042	
	<u>6 464 303</u>	<u>4 511 760</u>	<u>1 952 543</u>
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	269 894	269 894	
TOTAL GÉNÉRAL	7 833 058	4 820 808	3 012 250

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	564 926	234 049	223 610	107 267
Emprunts et dettes financières divers	276		276	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 150 833	2 150 833		
Personnel et comptes rattachés	1 311 269	1 311 269		
Sécurité sociale et autres organismes	1 592 280	1 592 280		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	492 319	492 319		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	3 849	3 849		
Groupe et associés	50 426		50 426	
Autres dettes	159 290	159 290		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 750 885	1 628 792	2 122 093	
TOTAL GÉNÉRAL	10 076 353	7 572 681	2 396 405	107 267

15.4.1. Commentaires sur l'état des échéances des créances et dettes

La mise en place progressive de partenariats pluriannuels avec les bailleurs conditionne la réalisation financière des conventions sur plusieurs exercices d'où notre mention des échéances à plus d'un an pour les principaux financeurs.

15.4.1.1. Répartition par financeur des créances de l'actif circulant à plus d'1 an

(en €)	2016	2015	Var (€)	Var (%)
Union Européenne	32 879	56 603	- 23 724	-42%
Agence Française de développement	631 372	306 037	325 335	106%
Agence régionale de santé	1 288 692		- 1 288 692	N/S
Autres collectivités				
Autres créances				
Total	1 952 943	362 640	1 590 303	438,5%

15.4.1.2. Répartition par financeur des produits constatés d'avance à plus d'1 an et 5 ans au plus

(en €)	2016	2015	Var (€)	Var (%)
Union Européenne	21 952	69 187	- 47 235	-68%
Agence Française de Développement	594 380	400 819	193 561	48%
Agence régionale de santé	1 423 270		1 423 270	N/S
Autres financeurs	72491		72 491	N/S
Total	2 112 093	470 006	1 642 087	349%

15.4.1.3. Emprunt souscrit et remboursement au cours de l'exercice

(en €)	2016	2015	Var (€)	Var (%)
Emprunt souscrit	140 000		140 000	N/S
Emprunt remboursé	212 762	299 542	- 86 780	-29%
Variation des emprunts nette (hors intérêts courus)	-72 762	-299 542	226 780	-76%

15.5.Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	60 714
Personnel	
Organismes sociaux	58 486
État et subventions à recevoir	
Divers, produits à recevoir	500 644
Autres créances	13 451
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	633 295

15.6.Charges à payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	1 325
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	647 271
Dettes fiscales et sociales	2 036 296
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	7 343
Autres dettes	34 814
TOTAL	2 727 049

15.7.Charges et produits constatés d'avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	269 894	3 750 884
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	269 894	3 750 884

15.8. Tableaux de suivi des Fonds Dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
	Fonds à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser sur nulles ressources affectées	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Fonds dédiés - Siège National	10 754		776	9 978
Fonds dédiés - Grand Est	124 400	5 933	20 767	109 566
Fonds dédiés - Nord Ouest	50 550	32 000	24 388	58 162
Fonds dédiés - Grand Ouest	276 779	87 478	47 500	316 757
Fonds dédiés - Sud Ouest	85 417	37 365	36 388	86 394
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc	96 897	16 558	30 512	82 943
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée	348 448	133 228	269 079	212 597
TOTAL (I)	993 245	312 562	429 410	876 397

II-RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Fonds à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser sur nulles ressources affectées	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Dons Manuels				
Fonds dédiés - Siège National	306 000	230 877	306 000	230 877
Fonds dédiés - Grand Est				0
Fonds dédiés - Nord Ouest				0
Fonds dédiés - Grand Ouest				0
Fonds dédiés - Sud Ouest				0
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc				0
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée				0
TOTAL A	306 000	230 877	306 000	230 877

	Fonds à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser sur nulles ressources affectées	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Legs et donations				
Fonds dédiés - Siège National				0
Fonds dédiés - Grand Est				0
Fonds dédiés - Nord Ouest				0
Fonds dédiés - Grand Ouest				0
Fonds dédiés - Sud Ouest				0
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc				0
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée				0
TOTAL B	0	0	0	0

SOUS TOTAL A + B (II)	306 000	230 877	306 000	230 877
------------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

TOTAL GENERAL I + II	1 299 245	543 439	735 410	1 107 274
-----------------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

15.8.1. Commentaires sur les fonds dédiés

Au 31 décembre 2016, la répartition des fonds dédiés par financeur est la suivante :

Répartition des fonds dédiés par financeur	31/12/16	31/12/15	Var (€)	Var (%)
Financement DGS				
Financement GRSP / ARS	625 458	617 657	7 801	1%
Financement CPAM / CRAM / CNAM	240 961	364 833	- 123 872	-34%
Financement autres établissements publics	9 978	10 756	- 778	-7%
Donateurs privés	230 877	306 000	- 75 123	-25%
Total	1 107 274	1 299 246	-191 972	-15%

16. Informations relatives au résultat

16.1. Structure du résultat exceptionnel

Au 31 décembre 2016, le résultat exceptionnel s'élève à 113 K€. Il se décompose de la manière suivante :

(en €)	31/12/2016	31/12/2015	Var (€)	Var (%)
Prix de vente des immobilisations cédées	9 032	714 200	-705 168	-98,74%
Valeur nette comptable des immob.	-16 389	-612 534	596 145	-97,32%
Autres produits exceptionnels	14 157	2 771	11 386	410,91%
Autres charges exceptionnels	-20 689	-5 014	-15 675	312,63%
Produits sur exercices antérieurs	63 883	508 688	-444 805	-88,76%
Charges sur exercices antérieurs	-90 251	-290 270	200 363	-69,03%
Pénalités, amendes	-13 437	-10 308	-3 129	30,35%
Dons exceptionnels	0	-92	92	-100,00%
Créances irrécouvrables	-25 114	-17 611	-7 503	42,60%
Variation nette des fonds dédiés	191 971	-388 103	580 074	-149,46%
Résultat exceptionnel	113 164	-98 273	211 437	-215%

16.2.Détail des transferts de charges

Au 31 décembre 2016, les transferts de charges s'élèvent à 253 K€. Il se décompose de la manière suivante :

(en €)	31/12/2016	31/12/2015	Var (€)	Var (%)
Transfert de charges d'exploitation	185 952	24 573	-4 058	-17%
Transfert de charges formation continue	232 335	82 351	149 984	182%
Personnel mis à dispositions entre établissements				
	418 287	106 924	145 926	136%

Les principaux produits liés aux transferts de charges concernent :

- les formations remboursées par l'organisme de formation continue UNIFAF pour 232 K€,
- les remboursements d'assurance pour 12K€.
- Les moyens mis à disposition de l'association « Le 190 » pour 165 K€

17. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

En vertu des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, les organismes qui font appel à la générosité du public dans le cadre national avec de grands moyens de communication ou sur la voie publique sont tenues d'établir un Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public.

En application de l'art. 9 de l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources est présenté dans l'annexe des comptes annuels. L'annexe décrit les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable N°2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et des fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009.

Pour l'exercice clos 2016, le compte d'emploi annuel des ressources a été établi conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

En 2016, le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public se décompose de la manière suivante :

Du fait de son label du Comité de la Charte du don en confiance, l'association AIDES publie également chaque année un document intitulé « l'essentiel de l'année N ».

Ce document a pour objectif de donner annuellement une information claire et synthétique sur l'organisation : ce qu'elle est, ce qu'elle a fait, sur les fonds qu'elle a reçus et sur leur utilisation. En particulier, il s'agit de rendre compte de façon transparente aux donateurs et au public des ressources provenant de la générosité publique reçues par l'organisation et de ce qu'elle en a fait.

L'Essentiel est accessible à tous via le site web de l'association www.aides.org

Document soumis au contrôle du commissaire aux comptes

COMPTE D'EMPLOIS ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

EXERCICE 2016

EMPLOIS	Engagés N - Compte de Résultat (1)	%	Affectation par espèces des ressources collectées auprès du public, utilisées sur N (3)	%	RESSOURCES	Ressources de N - Compte de Résultat (2)	%	Solde des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
					REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE			5 190 974
1 - MISSIONS SOCIALES	24 797 774	79%	12 812 766	48%	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	19 289 285	40%	19 289 285
1.1 Réalisées en France	26 730 199		6 880 702		1.1 Dons et legs collectés	17 991 845		17 991 845
* Actions réalisées directement	26 198 876		6 349 379		* Dons manuels non affectés			
> Prévention auprès des populations :	27 730 798		7 986 049		* Dons manuels affectés	17 453 291		17 453 291
HSH (Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH))	6 072 675		909 587		* Legs et autres libéralités non affectées	0		0
Migrants	4 435 709		1 609 383		* Legs et autres libéralités affectées	538 554		538 554
FiVVI / VHC (Personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite)	4 837 774		1 349 547					
Détenus	468 617		174 116					
Femmes	791 726		479 990		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 397 540		1 397 540
CPF (Consommateurs de produits psycho actifs)	7 581 499		287 504					
Grand Public	2 536 843		2 483 884					
Leaders communautaires	32 240		24 977					
Autres Populations Vulnérables (Trans, travailleurs du sexe, etc...)	923 132		486 161					
> Démocratie sanitaire	269 694		231 903					
> Ressources externes	198 382		131 427					
* Versements à d'autres organismes agissant en France	531 323		531 323					
1.2 Réalisées à l'étranger	5 067 575		3 932 064		3 - AUTRES FONDS PRIVÉS	371 880	1%	
* Actions réalisées directement	2 529 375		1 393 864					
> Prévention auprès des populations :	2 529 375		1 393 864					
HSH (Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH))	215 551		215 540					
Migrants	0		0					
FiVVI / VHC (Personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite)	2 512		2 512					
Détenus	0		0					
Femmes	0		0					
CPF (Consommateurs de produits psycho actifs)	0		0					
Grand Public	0		0					
Leaders communautaires	2 292 575		1 187 075					
Autres Populations Vulnérables (Trans, travailleurs du sexe, etc...)	18 736		18 736					
> Démocratie sanitaire	0		0					
> Ressources externes	0		0					
* Versements à un organisme central ou d'autres organismes	2 538 200		2 538 200		3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	21 183 115	40%	
					Subventions publiques internationales	1 045 108		
					Subventions publiques nationales	20 108 006		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 891 324	9%	3 891 324	20%	4 - AUTRES PRODUITS	447 894	1%	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 891 324		3 891 324		Production stockée	15 980		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0		0		Ventes et prestations de service et pdts annexes	338 640		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0		0		Produits financiers	6 110		
					Produits exceptionnels	87 073		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 371 326	8%	2 948 360	11%				
TOTAL			18 809 450	100%				
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	41 620 423				I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	41 362 184		
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	266 280	0,6%			II - REPRISES DES PROVISIONS	678 019	2%	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	543 439	1,3%			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	735 410	2%	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	945 470	2,3%			IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)	0%		-330 877
V - TOTAL GÉNÉRAL	42 775 613	100%			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0%		0%
					VI - TOTAL GÉNÉRAL	42 775 613	100%	19 158 508
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public								
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public								
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			18 809 450		VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			18 809 450
					SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE			5 540 032
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Missions sociales	3 287 209				Bénévolat	2 614 716		
Frais de recherche de fonds	0				Prestations en nature	672 493		
Frais de fonctionnement et autres charges	0				Dons en nature	0		
Total	3 287 209				Total	3 287 209		

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC DE L'EXERCICE 2016

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est dorénavant établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois, d'une part, et l'affectation par emplois des seules ressources collectées auprès du public ainsi que le suivi des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours, d'autre part.

17.1. Présentation des ressources

17.1.1. Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Pour assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures, le tableau de compte d'emploi annuel des ressources reprend en « A nouveau » le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au début de l'exercice.

Au 01/01/16, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées a été estimé pour AIDES à un montant de 5 191 K€.

17.1.2. Les ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public présentées dans le Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public regroupent les comptes comptables suivants (en €) :

Compte comptable	Libellé	2016	2015	Var (€)	Var (%)
75430000	Dons par prélèvement automatique	16 753 811	16 260 368	493 443	3%
75440000 (75450000 en 2010)	Dons hors prélèvement automatique	699 479	625 235	74 244	12%
75410000	Dons avec reçus et abandon des frais Volontaires	39 564	23 741	15 823	67%
75411000	Dons sans reçus	23 244	54 891	-31 647	-58%
7547....	Mécénat / parrainage	843 913	756 192	87 722	12%
7546....	Opérations de collecte de fonds	468 616	477 137	-8 521	-2%
7895...	Report des ressources non utilisées (*)	306 000	286 318	19 682	7%
6895...	Engagements à réaliser sur ressources affectées (*)	-230 877	-306 000	75 123	-25%
75500000	Legs	538 554	243 155	295 399	121%
75450000 (75440000 en 2010)	Tickets Services offerts	19 900	20 000	-100	-1%
75460000	Opérations de collecte de fonds avec reçus	2 303	0	2 303	#DIV/0!
TOTAL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC A AFFECTER		19 464 508	18 441 036	1 023 472	6%

(*) « Comptes 789 - le report des ressources non utilisées des campagnes antérieures » est intégré dans la rubrique « III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » du CER et « Comptes 689 - les engagements à réaliser sur ressources affectées » dans la rubrique « III - Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

L'arrêté du 30 Juillet 1993 fixe la liste des rubriques des ressources collectées auprès du public du Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public. Les produits de la vente des dons en nature doivent être identifiés à part entière. La comptabilité générale de AIDES n'intègre pas cette spécificité, la part des produits de la vente de dons en nature a été identifiée uniquement en comptabilité analytique. Elle concerne uniquement les braderies de Paris et de Marseille et le dîner de soutien organisé par le fonds de dotation LINK.

Les Ressources Collectées auprès du Public constituent 45.50 % du total des produits de l'association en 2016 et connaissent une augmentation de 6% (+ 1 023K€) par rapport à l'année 2015. Ces produits n'incluent pas la valorisation des espaces de communication.

Entre 2006 et 2012, les ressources collectées auprès du public n'avaient cessé d'augmenter. Depuis 2012, ces ressources ont subi une baisse consécutive sur les années 2013 et 2014 pour augmenter de nouveau depuis 2015.

Depuis 2006, a été ajoutée la valorisation des tickets services offerts (20 K€ en 2016). L'intégralité de ces tickets services est utilisée pour le soutien des personnes dans les missions sociales.

17.2.Présentation des emplois

Les emplois ont été divisés en plusieurs catégories. Celles-ci correspondent à la comptabilité analytique de l'association.

A compter du 01/01/2011, AIDES a mis en place un nouveau plan analytique.

Le nouveau plan analytique de AIDES intègre la priorisation du plan national de lutte contre le VIH autour des populations vulnérables, notamment HSH (Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes) et populations migrantes.

La comptabilité analytique est un outil de gestion et d'orientation stratégiques / d'aide à la décision politique de l'association.

Ce changement était rendu nécessaire pour les raisons suivantes :

- une forte croissance et la nécessité de s'adapter à son environnement : l'ancien plan analytique datait de 2004. Depuis lors, AIDES a connu une forte croissance (budget multiplié par deux) et devait s'adapter à une nouvelle donne, la mise en place des Agences Régionales de Santé (ARS) et, en parallèle, celle des Territoires d'Action (TA) dans le réseau AIDES,
- le besoin d'harmonisation des pratiques au sein de AIDES et de rationalisation de la codification sur l'ensemble de réseau. Le nouveau plan analytique n'est cependant pas figé, cet outil est amené à évoluer selon les besoins,
- la nécessité d'un meilleur pilotage pour l'aide à la décision par des analyses d'activités annuelles et pluriannuelles.

A noter qu'une consolidation analytique annuelle figure dans les recommandations de l'audit de la Cour des Comptes sur les exercices 2003/2006.

17.2.1. Les missions sociales

AIDES mène en France des actions de prévention et/ou de soutien auprès des populations les plus vulnérables face au VIH/sida et aux hépatites à savoir :

- Les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH),
- Les migrants,
- Les personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite (PVVIH),
- Les détenus,
- Les femmes,
- Les consommateurs de produits psycho actifs,
- Le grand public : actions d'information et de sensibilisation du public (campagnes sur le VIH, la prévention et les modes de transmission),
- Les autres populations vulnérables : ce champ regroupe toutes les autres populations vulnérables auprès desquelles AIDES intervient et non citées précédemment comme par exemple les actions auprès des personnes sourdes, des travailleur (se)s du sexe, des transsexuel(le)s, des enfants / adolescents.

Ces champs populationnels intègrent les actions de démarche qualité et d'innovation / expérimentation de nouvelles formes d'actions auprès de ces populations, de formations des volontaires et des salariés de AIDES, de prévention et de réduction des risques, de soutien des personnes, action asociale et juridique, insertion socioprofessionnelle, d'action thérapeutique, d'information sur les traitements et de la recherche et enfin d'information et de sensibilisation du public et le plaidoyer politique.

Outre ces champs populationnels, les missions sociales de AIDES comprennent aussi :

- La démocratie sanitaire. AIDES représente les personnes infectées par le VIH ou une hépatite virale dans le système de santé (Agences Régionales de Santé ARS, des Conférences Régionales de Santé CRS, des COREVIH, du Collectif Inter associatif de la Santé CISS, de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé INPES, des observatoires etc.) pour améliorer leur prise en charge et défendre les droits des malades.
- Les ressources externes (expertise / conseil) : mise en place de pôles de compétences au sein de AIDES afin de réaliser des formations à l'externe dans le cadre de la promotion de la santé ; et de contributions participatives de AIDES lors de réunions externes.

Association AIDES

Exercice du 01/01/16 au 31/12/16

Enfin, AIDES mène des actions à l'international auprès des populations vulnérables en partenariat avec des associations d'autres pays essentiellement en Afrique (40 associations dans 20 pays). AIDES contribue au renforcement des capacités de ces associations (soutien technique, formations, plaidoyer pour l'accès aux soins et à la prévention etc ...).

Par ailleurs, en tant que membre fondateur, AIDES soutient la Coalition International Sida (PLUS) afin de réaliser des actions à l'étranger. A ce titre, AIDES a reversé à la coalition un montant de 2 500 K€ en 2016.

17.2.2. Les frais de recherche de fonds

Ces frais sont ventilés en trois rubriques :

- Les frais d'appel à la générosité du public,

Il s'agit des coûts de recherche de fonds privés, dons des particuliers, legs, donations. Ces frais d'appel à la générosité du public se décomposent en frais de collecte (campagnes de marketing direct, les prestations liées à l'investissement dans la collecte dans la rue), en frais de traitement (gestion de la base de données, reçus fiscaux etc.) et autres frais de collecte auprès des particuliers et en gestion des legs et donations.

- Les frais de recherche des autres fonds privés : frais liés au mécénat,
- Les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publiques : obtention de subvention, prix de journée et autres concours.

17.2.3. Les frais de fonctionnement

On y retrouve la direction, les services financiers (comptabilité, gestion, audit interne), le Commissariat aux Comptes, la paye, le secrétariat, la communication interne, la gestion des ressources humaines, les services généraux et informatique et les différents coûts liés au fonctionnement de la structure (assurances, charges locatives, entretien / maintenance, photocopieurs, affranchissements / téléphone, courrier, fournitures, services bancaires et frais financiers, impôts fonciers...), la vie associative (Conseil d'Administration, Bureau, Présidence etc...) et les frais liés à la représentation des salariés.

Par ailleurs, nous estimons que la part des frais de communication générale de l'Association n'est pas significative. La communication externe de AIDES consiste en campagnes de sensibilisation auprès du public ou d'actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publiques. Celle-ci est donc assimilable aux missions sociales et non aux frais de fonctionnement.

17.2.4. Les dotations aux provisions

Ce poste regroupe les dotations aux provisions constatées sur l'exercice de toutes natures (exploitations, financières et exceptionnelles). A titre d'exemple, on y trouve les provisions pour risques et charges pour dépréciation des créances ou dépréciation des immobilisations.

17.2.5. Les engagements à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit des engagements à réaliser sur les subventions, les dons manuels ainsi que les legs et les donations. En d'autres termes, il s'agit des dotations sur fonds dédiés.

17.3. Modalités de répartition du financement des emplois

Les ressources de AIDES sont principalement composées de :

- subventions (d'Etat, de la Commission Européenne, des collectivités locales, des fondations ou entreprises privées et autres organismes sociaux),
- la collecte de fonds (dons, legs et donations),
- autres fonds privés (subventions, cotisations des volontaires de l'association etc...).

Sauf demande expresse des donateurs, les fonds collectés auprès du public sont affectés aux missions sociales, aux frais d'appel de la collecte, aux frais de fonctionnement, ou ressources non utilisées reportées sur l'année suivante conformément à l'objet social et aux décisions d'affectation du Conseil d'Administration de AIDES.

Les ressources collectées auprès du public sont affectées prioritairement en fonction :

- des décisions du Conseil d'Administration sur une affectation spécifique,
- des coûts des missions sociales insuffisamment ou non financés par les subventions,
- des coûts du fonctionnement insuffisamment ou non financés par les subventions.

17.3.1. Coût des missions sociales

Les ressources collectées auprès du public viennent dans la plupart des cas compléter une insuffisance de financement d'une action par les subventions publiques. Le montant affecté aux missions de AIDES n'est donc pas attribué précisément à une charge particulière (déplacements, photocopies...).

17.3.2. Coût de la recherche de fonds

17.3.2.1. Coût de l'appel à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public peuvent financer :

- le coût des salariés du service,
- les honoraires de sociétés spécialisées dans la gestion de donateurs,
- les prestations liées à l'investissement dans la collecte dans la rue,
- les coûts de conception des messages envoyés par mailing aux donateurs,
- les frais d'édition,
- les frais d'affranchissement,
- les frais de traitement des dons (prestataire externe chargé de la gestion de la base de données des donateurs, édition des reçus fiscaux),
- les services bancaires,

- une quote-part de charges indirectes (téléphone, photocopies, fournitures de bureau...).

Remarque concernant la méthode de présentation des coûts du prestataire en charge de la collecte de rue :

Une part de la prestation liée à l'investissement dans la collecte de rue correspond à des missions sociales de AIDES. Le programme de collecte de rue comporte l'activité de collecte de fonds de rue (avec le recrutement de donateurs par prélèvements automatiques par le biais du prestataire ONG Conseil spécialisé dans ce type de collecte) mais consiste en premier lieu en une opération d'information et de sensibilisation du public (sur des thématiques telles que le soutien aux malades, la prévention et les modes de transmission) dont la quote part est estimée à 40% de la prestation. De même que le coût de la formation préalable des recruteurs assumée par le prestataire en lien étroit avec AIDES est évalué à 10% de la prestation. Le coût de l'appel à la générosité du public sur ce programme représente 50% de la prestation. Cette répartition fait suite à une étude commandée par AIDES et menée par ONG Conseil auprès des personnes abordées dans la rue lors de missions menées dans plusieurs villes représentatives de celles où AIDES est présent tout au long de l'année. Cette répartition figure dans les contrats de prestation de collecte de rue depuis 2010 entre AIDES et son prestataire ONG Conseil.

17.3.2.2. Coût de la recherche des autres fonds privés ainsi que des subventions et autres concours publics

Contrairement à l'appel à la générosité du public dont le coût est obtenu à partir des données de la comptabilité analytique et qui concerne une mission dévolue essentiellement au service collecte du siège, la recherche des autres fonds privés et surtout des subventions et des autres concours publics concerne un grand nombre d'acteurs à tous les niveaux sur l'ensemble du réseau AIDES et ne peut être identifiée à partir des données de la comptabilité analytique. Par ailleurs, nous n'avons pas la possibilité de déterminer une clé de répartition pertinente.

17.3.3. Coût de fonctionnement

AIDES est organisé en deux niveaux : un siège et une trentaine de territoires d'action.

Dans les territoires d'action, le coût de la structure du territoire d'action (loyer, téléphone, photocopies, affranchissement etc.) a été réparti sur les actions de ce territoire d'action en fonction du poids pondéré des charges directes des actions concernées (hors fonds dédiés).

Pour certains territoires d'action, les frais de la structure du territoire ont été répartis suivant des clefs de répartition fixées.

17.3.4.La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public

Ce montant ne peut être obtenu à partir des données de la comptabilité analytique ou d'une clé de répartition pertinente. Par ailleurs, nous estimons que la part financée par les ressources collectées auprès du public n'est pas significative.

En effet, la plupart des immobilisations acquises par l'association le sont au moyen de subventions d'investissement et si ce n'est pas le cas, les dotations aux amortissements sont imputées sur les actions ou le fonctionnement. Ainsi les immobilisations acquises au moyen de dons collectés sont marginales.

17.3.5.La neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public

Ce montant ne peut être obtenu à partir des données de la comptabilité analytique ou d'une clé de répartition pertinente. Par ailleurs, nous estimons que la part financée par les ressources collectées auprès du public n'est pas significative.

17.3.6.Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

Au 31/12/16, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève à un montant de 5 540 K€. Il est constitué par :

- La variation des reports de ressource antérieur à 2009 pour 169 K€,
- La variation des reports de ressource 2009 pour 581 K€,
- La variation des reports de ressource 2010 pour -25 K€,
- La variation des reports de ressource 2011 pour -347 K€,
- La variation des reports de ressource 2012 pour -1 524 K€,
- La variation des reports de ressource 2013 pour -1 044 K€,
- La variation des reports de ressource 2014 pour 3 434 K€,
- La variation des reports de ressource 2015 pour 3 947 K€,
- La variation des reports de ressource 2016 pour 349 K€.

17.4.Nature et quantité des aides en nature perçues par AIDES

17.4.1.Campagnes de publicité offertes

Les campagnes de publicité offertes figurent dans la partie « Valorisation des contributions volontaires en nature » en pied du Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public.

Les opérations de communication externe de AIDES sont organisées, entre autres, sous forme de campagnes grand public. Ces campagnes de sensibilisation ont été réalisées en partenariat

Association AIDES

Exercice du 01/01/16 au 31/12/16

avec des entreprises de communication privées qui ont offert la majeure partie de leurs prestations à l'Association.

Dans le Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du public, la valorisation des campagnes de publicités offertes figure en emplois dans les missions sociales (il s'agit de campagnes de sensibilisation et non de campagnes de communication générale de l'association qui relèveraient alors des frais de fonctionnement) et en ressources dans les prestations en nature.

Ces prestations effectuées à titre gracieux ont été estimées pour l'exercice 2016 à 672 K€ et se décomposent de la manière suivante (en €):

(en €)	2016
Espaces offerts en encarts Presse	
Campagne "No Sex"	23 500
Campagne "Homophobie"	11 400
Campagne "Seropobie"	108 240
<i>Sous-total</i>	<i>143 140</i>
Divers	
Affichage (Campagne "Colors of love")	203 856
Création agence de pub	217 294
Trimaran " Vers un monde sans Sida"	108 203
<i>Sous-total</i>	<i>529 353</i>
TOTAL	672 493

17.4.2. Autres dons en nature

Certaines collectivités locales mettent à la disposition de délégations de AIDES des locaux et du matériel. Des préservatifs et autres outils de prévention sont parfois donnés à l'association.

Au 31 décembre 2016, le recensement de ces ressources en nature n'a pu être effectué.

17.5. Etat des effectifs bénévoles

La valorisation du volontariat figure dans la partie « Valorisation des contributions volontaires en nature » en pied du Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public.

Les heures de volontariat ont été valorisées dans le rapport d'activité annuel de AIDES et dans l'annexe des comptes annuels de l'exercice 2016.

Ce rapport d'activité est construit à partir des données du système de données locales du réseau (DOLORES).

DO.LO.RES est un système de saisie informatique des indicateurs d'activité recueillis dans les actions qui permet de simplifier la compilation et d'améliorer le traitement des données.

Chaque militant de AIDES agissant sur l'action a accès au système hébergé sur le réseau intranet de l'association et peut saisir après chaque action les éléments nécessaires au recensement de l'activité, (nombre de personnes qu'il a rencontrées sur le terrain, thématiques abordées, le groupe d'appartenance des personnes, etc.). Six fiches sont actuellement en usage : Intervention individuelle, Intervention de groupe, Contacts/accueil secrétariat, Contact externe/Communication /visibilité, Acteurs ressources /démocratie sanitaire, Action interne à la structure AIDES.

Ces données sont donc saisies régulièrement, puis cumulées et analysées, afin de permettre d'éventuels ajustements en cours d'année, permettant aux intervenants et aux publics rejoins de porter un regard critique sur l'action et de réajuster la stratégie d'intervention en cours d'exercice.

Ces heures comprennent à la fois le temps passé sur les actions de l'Association (prévention, réduction des risques, soutien des personnes, actions internationales...) et le temps autour de la vie associative (conseils de territoires, conseil de régions, conseils d'administration, assemblées générales).

La valorisation du volontariat, qui figure en troisième partie du compte de résultat s'élève à 2 614 716 €.

Cette évaluation du temps de présence des volontaires de AIDES pour 2016 a été établie d'après les éléments de valorisations suivants :

- le nombre d'heures de volontariat : 141 336 heures effectuées,
- le coût horaire de valorisation : 18,50 € (charges sociales comprises, correspondant au coût horaire d'un répondant téléphonique à Sida Info Services).

La vie associative est une part importante du volontariat de AIDES, car c'est lors des débats au sein de ces institutions que s'élabore les priorités de AIDES, et leur transformation en actions tant en interne, qu'en actions de lobby vers l'extérieur. La vie associative fait donc partie des missions sociales de AIDES, puisque c'est par elle que se construit la parole des personnes touchées par le VIH et les hépatites.